



REMISE POUR L'ACHAT D'UN BIDET

La Ville de Matane offre, **pour l'année 2025**, à ses résidents qui en feront la demande, une **remise maximale équivalente à 50 %, avant taxes, pour une limite de cinquante dollars (50 \$)**, à l'achat d'un bidet, et ce, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- La **facture d'achat du bidet (achat en 2025)**.
- Une **preuve de résidence** (ex. copie du compte de taxes, bail, permis de conduire).
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

Les documents précédemment énumérés doivent être envoyés à madame Claire St-Louis, par courriel à c.stlouis@ville.matane.qc.ca ou par la poste à Service génie et environnement, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 ou en personne au 60, avenue Saint-Jérôme, Matane.

- **Seuls les résidents de Matane peuvent se prévaloir de cette remise.**
- **Cette remise est applicable qu'une seule fois par immeuble résidentiel.**

Identification

Nom de l'acheteur :

Adresse postale :

Adresse où le bidet est installé :
(si différente de l'adresse postale)

Numéro de téléphone :

Identification de la preuve de résidence :
(à joindre au formulaire)

Fournisseur

Nom du commerce où l'achat a été fait :

Adresse :

Date d'achat :

Signature du demandeur

Date

**Par la signature de ce formulaire, je m'engage à installer le bidet
à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

Pour information :

Éric Côté, coordonnateur à l'environnement et au développement durable
Téléphone : 418 562-2334, poste 2056 / Courriel : e.cote@ville.matane.qc.ca